

Oyem/Education/Trois questions au nouveau directeur d'Académie provinciale (DAP) du Woleu-Ntem...

... Jean Pierre Ngui Allogo : "J'ai en vue la revalorisation de l'école rurale"

Propos recueillis par PME

Oyem/Gabon

P'union. Vous venez de prendre vos fonctions en tant que directeur d'Académie provinciale du Woleu-Ntem. Dans quel état avez-vous trouvé cette administration ?

Jean Pierre Ngui Allogo : Je dirais, pour le regretter, que j'ai trouvé la direction d'Académie provinciale du Woleu-Ntem dans un piteux état. Pour ce qui est de mes missions et de mon travail, je vais être confronté à un premier problème : celui du manque de véhicule de liaison. La DAP, à ce jour, n'en dispose pas. Vous connaissez la densité de notre province. Comment vais-je rallier tous les départements ? Mon premier chantier devrait être une prise de contact avec tous mes collaborateurs. Pour leur dire que nous allons travailler dans le sens de l'accroissement des résultats scolaires. Pour que notre province, qui a toujours été réputée être un vivier d'intellectuels, retrouve ses lettres de noblesse. Deuxième chantier, j'ai en vue la revalorisation de l'école rurale. En effet, la plupart des enseignants refusent aujourd'hui d'aller travailler dans en zone rurale à cause de l'état de la route, ou encore des mauvaises conditions de travail. Et souvent aussi, ces enseignants ne sont pas suivis. C'est-à-dire, il n'y a jamais eu d'efforts, pour aller voir s'ils sont vraiment à leur poste. Nous avons à cœur, malgré les difficultés qui sont les nôtres, de déployer nos équipes dans tous les départements et tous les milieux où se trouvent implantées nos écoles. Ces visites devraient redonner du baume au cœur des populations. Afin que celles-ci n'aillent plus inscrire leurs enfants en ville. Notre ambition est de freiner l'exode rural des enfants.

Vous héritez d'un bassin pédagogique confronté à de nombreuses difficultés avec, notamment, la grève de certains enseignants et la fermeture de nombreuses



Photo : PME

Jean-Pierre Ngui Allogo, nouveau DAP du Woleu-Ntem : "Il faut assurer à l'enseignant le strict minimum".

écoles primaires rurales. Comment comptez-vous résoudre ces problèmes ?

- La grève observée par certains enseignants, depuis quelque temps, est d'ordre national. Elle ne concerne pas seulement la province du Woleu-Ntem. C'est un mouvement d'humeur que nous comprenons. Parce que ces enseignants travaillent depuis quatre ans pour certains, et leurs situations administratives, au niveau de la Fonction publique, n'a jamais bougé. Mais, ce que nous leur disons, c'est que le président de la République vient de donner des instructions précises au chef du gouvernement et au ministre d'Etat, en charge de l'Education nationale, afin que leurs situations soient revues. C'est pourquoi, nous sommes justement en train de prendre à cœur ce problème. Parce qu'il y a un certain nombre de documents, qui ont été envoyés et distribués

aux chefs d'établissements, pour les mettre à la disposition de qui de droit. Afin que ces enseignants sachent que, désormais, leur situation va être résolue. Ils n'ont donc plus de raison de continuer leur mouvement de grève. Pour ce qui est de l'autre volet de la question, nous allons examiner la situation, afin que les écoles qui sont fermées, soient rouvertes. C'est un message que nous allons porter même au niveau des acteurs politiques, les députés de ces cantons et les pouvoirs publics. Nous n'allons ménager aucun effort pour dire à toutes ces personnalités que, si elles veulent que l'école marche, il est nécessaire que la route existe, que l'enseignant se sente protégé (...). L'enseignant n'est pas contre le fait d'aller travailler quelque part. Mais, il faut lui assurer le strict minimum.

Avez-vous un appel à lancer à vos collaborateurs ?

- Ce que je peux dire à mes collaborateurs, c'est qu'il y a un certain nombre de comportements qui ont terni l'image de l'enseignant. Des comportements qu'il faut dénoncer et abandonner. Notamment, les absences répétées dans les salles de classe. Le métier de l'enseignant, quelles que soient les difficultés que nous rencontrons, est un métier noble qu'il faut respecter. Il est vrai que certains sont venus dans notre métier par manque de conviction, juste pour se caser. Nous allons tout faire pour porter ce discours là où il le faut. Nous n'allons pas faire la chasse aux sorcières. Nous allons d'abord fournir un effort de sensibilisation, afin que notre métier retrouve ses lettres de noblesse. Quand on parle de l'enseignant aujourd'hui, c'est à peine si ce nom ne s'accompagne pas du ridicule. Or, les premiers travailleurs de la République sont des enseignants. Parce que, quel que soit le milieu où se trouve un fonctionnaire ou un cadre aujourd'hui, il est forcément passé par l'école. Nous allons également travailler dans ce sens, c'est-à-dire, rependre l'image de l'enseignant, par une série de mesures qui vont de la sensibilisation aux sanctions, pour ceux qui ne voudront pas prendre le train en marche.

... et canton Kyè/Hydraulique villageoise

Remise en service d'une quinzaine de pompes

PME

Oyem/Gabon

LE député du canton Kyè, dans le département du Woleu (Oyem), Rodrigue Abourou Otogo, du Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV), parti membre de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence, a remis, le 17 mars dernier, aux populations de Melen-Okass, Medock, Melen et Minkaga, des pompes hydrauliques qu'il a entièrement réhabilitées.

Cette opération s'est poursuivie, le lendemain, dans d'autres villages concernés par cette première phase, sur les 52 que compte le canton. Il s'agissait là, a dit l'initiateur de cette action sociale, de la concrétisation d'une promesse faite par lui lors de la campagne des élections législatives des 6 et 27 octobre 2018. Un projet qui tenait donc à cœur ce fils de la contrée, tant les villageois en avaient fait l'une de leurs priorités parmi leurs doléances. « J'ai été élu par la population du canton Kyè, qui m'a fait confiance. Durant toute la campagne, cette population a exprimé



Photo : PME

Le député Rodrigue Abourou Otogo (en blanc) teste le dispositif d'une pompe réhabilitée.

le vœu de changer la donne en portant à la tête du canton, le jeune député que je suis. En retour, j'ai pris l'engagement de répondre favorablement, avec mes modestes moyens, à certaines de leurs préoccupations, dont le problème de l'eau provenant des pompes hydrauliques existantes et qui nécessitaient seulement d'être réparées », a indiqué Rodrigue Abourou Otogo.

Le député a profité de son court séjour à Oyem - où il a assisté aux obsèques de l'ancien ministre et dignitaire du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, Bonjean François Ondo -,



Photo : PME

... où les femmes manifestent leur joie de disposer enfin de la précieuse source de vie.

pour lancer ce projet à caractère social, en faveur des ruraux de sa circonscription électorale. Une équipe de techniciens

rompus à la tâche a donc été dépêchée sur le terrain, pour réparer les pompes qui étaient en panne depuis de nom-



Photo : PME

Les premières gouttes d'eau recueillies après la réfection d'une pompe dans un autre village...

breux mois, voire des années. Et la première phase de ces réparations a concerné une quinzaine de pompes publiques villageoises. Une manière également pour le bienfaiteur d'entretenir le contrat de confiance que le lie désormais avec les populations villageoises depuis son élection à l'Assemblée nationale. D'où les cris de joie et des scènes de réjouissance exprimés par les villageois à chacune des étapes. « Nous ne pouvons qu'être contents de revoir notre député, notre fils et petit-fils, après quelques semaines d'absence. Notre joie est d'autant plus

grande, puisqu'il vient nous offrir l'eau, qui est source de vie. Nous en avons été sevrés depuis près de deux ans déjà », s'est réjoui Antoine Ondo Obame, chef du village Medock situé à 15 kilomètres d'Oyem. Et, comme il fallait s'y attendre, d'autres doléances ont été émises par les ruraux : l'électricité, la finition des travaux de l'église de Medock, le réseau de téléphonie mobile et le chômage des jeunes. Des préoccupations que le parlementaire a promis d'examiner et de voir comment il pourrait éventuellement y répondre, le moment venu en fonction de ses moyens.